

Un beau et bon Cadeau

UNE BOITE DE CIGARES

DIXIE

OU POLO

L'ESPOIR

ORGANE DU PARTI LIBERAL

Un beau et bon Cadeau

UNE BOITE DE CIGARES

DIXIE

OU POLO

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SOLEIL", LIMITEE—PROPRIETAIRES

"FAIS CE QUE DOIS"

BUREAUX : 30-32 Cote de la Montagne, 33-35 rue Notre-Dame

LETRE D'OTTAWA

(Spéciale au "Soleil")

Ottawa, Ont., 9.—Après un congé de trois semaines, les députés se sont réunis au travail aujourd'hui. Il n'est rien passé de bien intéressant à cette séance, sauf un débat sur les différends ouvriers, provoqué par M. Borden. Celui-ci avait proposé que la question du règlement des différends ouvriers fut référée à une commission parlementaire, composée de neuf membres et possédant les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien une enquête complète à ce sujet, entraîner celui de pouvoir envoyer, quérir personnes, papiers et documents et d'interroger des témoins sous serment.

Suivant M. Borden, la loi d'arbitrage est inefficace et seule une commission parlementaire pourrait élucider, après étude, une loi nouvelle capable de donner entière satisfaction.

M. Lemieux, ministre du Travail, ne croit pas nécessaire de nommer une commission pour étudier cette question des différends ouvriers. Tous les renseignements que M. Borden désire et que la commission projetée pourrait lui fournir, se trouvent consignés dans la "Gazette du Travail" et dans les rapports du sous-ministre du Travail. Une telle commission serait d'un secours presque nul et occasionnerait des dépenses très élevées.

Le ministre du Travail peut répondre à toutes les exigences. C'est une

qu'au 30 novembre 1906. Il y a aussi demandé à l'effet que la valeur du contrat pour 90 ans, soit évaluée à \$15,000,000, et que la "Dominion Coal Co." soit liée pour ce montant, ce qui augmenterait la réclamation à \$15,168,580.

PROVINCE D'ONTARIO

Brutal et odieux

Ottawa, Ont., 10.—Il y a eu échange d'intéressante correspondance entre les autorités du Canada et les Etats-Unis, concernant les accusations portées contre certains capitaines de la flotte de pêche Arctique et Américaine, qui passe d'ordinaire la saison d'hiver à l'île Herschel. On raconte des histoires de cruauté inconcevable de la part de quelques-uns des capitaines. On assure que Klumpenburger, capitaine de l'Alga, a tué brutalement son ingénieur, Paul Jackson, il y a quelques mois et a nommé capitaine du nom de Bodfish à brutalement à mort un nègre de son équipage. Le capitaine Newth, de la "Jeannette" a été accusé d'assaut criminel sur une jeune fille esquimaute.

Tous ces crimes et beaucoup d'autres ont été commis hors de la juridiction canadienne, mais le gouvernement fédéral est bien décidé à sévir contre les coupables et à dépenser \$75,000 s'il le faut à cette fin, afin de démontrer aux hommes qui sont dans les régions arctiques qu'ils sont tenus de respecter les lois canadiennes.

Intéressant procès

Ottawa, 9 jan.—Un procès unique dans les annales du Canada s'est ouvert hier devant M. Scott, maître en chancellerie. Le plaignant est le docteur Leonard H. Burger, de Boston. Il demande que l'Université Queen's, de Kingston, lui reconnaisse ses titres de "M. D." et "C. M.", accordés par le Sénat de cette institution. Les autorités de l'Université ont prétendu qu'il y a eu fraude, et que le diplôme a été accordé sans examen de certificats disant que M. Burger avait étudié la médecine pendant quatre ans en Allemagne, et était même gradué de l'Université de Kiel. Les représentants du Queen's ont dit aussi que le plaignant a présenté un faux diplôme de médecine aux étudiants du Montana. Ces faits ont été niés par le docteur Burger, qui prétend avoir passé en due forme les examens de l'Université canadienne et qui tient à conserver son diplôme, malgré qu'il ne pratique pas en Canada.

La guerre aux loups

Ottawa, 10 jan.—Il y a été jugé que le paiement d'un bonus de \$5 pour l'abatage des loups au Nord-Ouest était insuffisant, et la prime accordée sera maintenant de \$10 par tête.

AU CANADA

Naufrage d'une jonque

Victoria, C. A., 10 jan.—Quatre-vingt matelots japonais, faisant partie de l'équipage du croiseur "Chitose" se sont noyés dans la baie de Tokio. Ils étaient montés sur une jonque de pêche qui a coulé en se rendant au port.

Les confrères de Cozie

St-Jean, N. B., 10 jan.—Dans une querelle au cours d'une orgie, à la belle Yorkville, lundi, Michael Cameron fut frappé d'un coup de couteau par Francis Moore. Tous deux sont des chanteurs à bord de l'"Empress of Britain". La victime est mourante.

La campagne en Colombie

Victoria, C. A., 10 jan.—A une convention électorale importante, l'hon. Richard McBride, H. B. Thompson, et l'échevin F. C. Davenport ont été choisis comme candidats pour les divisions électorales de Victoria. Les libéraux ont choisi pour leur faire l'opposition les représentants en Chambre des quatre divisions. Ce sont MM. R. Drury, W. G. Cameron, Richard Hall et J. D. McEwen. M. J. A. McDonald, chef d'opposition, se présente à Rossland-Riding. Les libéraux de Nelson ont choisi le Dr J. O. B. Hall, et les conservateurs lui opposent M. John A. Kirkpatrick.

Une compagnie en déconfiture

Fredericton, N. B., 10 jan.—La Fredericton Boom Company, qui en contrôle beaucoup d'autres dans le commerce de bois, a décidé à la dernière assemblée générale, tenue mardi, de liquider ses affaires et d'abandonner le commerce. Le syndicat commercial a offert \$40,000 pour pouvoir continuer les affaires, mais la proposition a été rejetée. La compagnie qui a perdu au moins \$40,000 sur les opérations financières de la saison, a en outre contre elle un jugement de la People's Bank of Fredericton qui s'élève à \$55,000.

Une amélioration sensible

Moncton, N. B., 10 jan.—Pour pallier l'inconvénient du retard apporté au départ des steamers du Pacifique, à Halifax, l'International a inauguré le système de diviser le convoi maritime express en deux sections, dont l'une prend les mailles anglaises, les passagers et les bagages pour le steamer, et se rend directement à Halifax, pendant que l'autre section se charge du trafic régulier.

Service des paquebots

St-Jean, N. B., 10 jan.—M. C. W. Spencer de la Cie du chemin de fer Canadien Northern est actuellement en connexion avec le projet de l'établissement d'une ligne de steamer dans la baie de Fondy, entre St-Jean et Port Wade, vis-à-vis Digby où ils feraient raccourciement avec le réseau du Canadien Northern, dans la Nouvelle Ecosse, et avec la Dominion Atlantic Railway Service, de St-Jean à Digby. M. Spencer a refusé de donner des informations détaillées sur ce projet.

NOUVELLES DU DEHORS

(Service de la Presse Associée)

EN FRANCE

Les affaires du Maroc

Paris, 10 jan.—Le ministre des affaires étrangères, M. Pichon, a reçu un télégramme de M. Regnault, le ministre français à Tanger, informant que le chef de la tribu des Vadrass, dans laquelle Raisouli le chef bandit fugitif cherche en ce moment à se réfugier, est entré en négociations avec le ministre de la guerre du Maroc dans le but de faire sa soumission au gouvernement du sultan ainsi que toute sa tribu.

Les gouvernements français et espagnol espèrent que le succès du ministre de la guerre du Maroc, dans les environs de Tanger, leur permettra d'installer la police internationale et de rappeler les escadres des eaux marocaines dans une quinzaine de jours.

Gabbas, le ministre de la guerre marocain, attend le résultat des négociations avec les chefs insurgés pour, suivant le cas, recommencer des opérations dans la région dont Raisouli a fait son quartier général et où il commande en maître, se continue. Les routes allant à Zinat sont bloquées par des indigènes qui rapportent un butin considérable.

Au Parlement français

Paris, 10 jan.—Le parlement a ouvert la séance mercredi par les formalités habituelles. La chambre et le sénat ont reçu leurs anciens bureaux à l'exception de M. Caillaux, quatrième vice-président de la chambre des députés, maintenant ministre des finances, qui a été remplacé par M. Etienne, ancien ministre de la guerre.

Le suicide de la France

Paris, 10 jan.—D'après le dernier recensement du gouvernement, la France compte aujourd'hui 39,252,867 habitants, soit 296,222 de plus qu'en 1901. Ces chiffres donnent une proportion d'augmentation bien inférieure à celle d'autres pays.

Une grosse creve

Fongeras, France, 9.—Les fabriques de chausseries d'ici, qui ont fermé leurs portes il y a deux mois, ont recommencé les affaires aujourd'hui, mais huit cent seulement des 7,500 ouvriers sont retournés au travail. Il y a beaucoup de mécontentement à ce sujet. Une députation composée de quatre-vingt enfants des ouvriers s'est rendue à Paris dans le but d'exciter la sympathie.

Le denier du culte

Paris, 10 jan.—Une des questions les plus délicates qui doit être examinée par les évêques, dans leur réunion au château de La Muette, dont la date est fixée au 22 janvier, est l'organisation d'un "denier du culte" pour chaque diocèse, indépendamment du "denier du culte" pour l'ensemble des diocèses au travail. La difficulté qui s'élève est l'objection et l'intervention probables du gouvernement et cette organisation semble, de quelque manière que ce soit, se rapprocher, par sa nature, d'une association.

Les évêques ont déjà fait leur apparition. Ils se présentent dans les maisons pour encaisser le "denier du culte", munis d'autorisations contrafaires.

La "Semaine Religieuse" met le public en garde contre les personnes qui ne seraient pas munies d'autorisations dont l'authenticité indéniable aura été préalablement reconnue.

Le départ pour la Belgique des sœurs de l'Assomption a été l'occasion pour les catholiques de se livrer à une manifestation à la gare de Châtouilly.

On remarquait la présence du commandant Driant, genre de feu le général Boulanger. Cet officier payait d'exemple en criant : "A bas les francs-maçons !"

Dans le diocèse d'Amiens

Paris, 10 jan.—Afin de punir les catholiques du diocèse de Quend, Somme, qui se proposaient de former une association culturelle sous la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, Mgr Diez, évêque d'Amiens, a ordonné au curé de cette paroisse de se retirer, supprimant de ce fait l'exercice du culte dans le canton.

La mort du Shah de Perse

Londres, 9.—Un officier persan, ici, au cours d'une entrevue, aujourd'hui, a déclaré qu'il ne croyait pas qu'il résulterait des troubles à la suite de la mort du Shah, parce que le peuple est en faveur de la dynastie actuelle, et ne s'attend pas à des troubles étrangers.

Le bureau des affaires étrangères est au courant de la situation. La personnalité du nouveau Shah n'est pas parfaitement connue, mais ses déclarations publiques favorisent une politique libérale et la constitution qu'il a signée depuis est satisfaisante, quoiqu'elle n'indique pas sa capacité comme politicien. On craint moins également les divisions intestines par le fait que le nouveau Shah est déjà installé.

Les cérémonies funéraires préliminaires se feront au palais royal où Muzaffar-Eddin, est mort. Le corps sera exposé durant huit ou dix jours dans la splendide salle où l'on donne annuellement la représentation des miracles. Des prêtres, en grand nombre, entoureront le catafalque en chantant des prières du Koran et le public sera admis à défilier près du cercueil. Le corps du Shah sera enterré dans la mosquée d'Abul Azin. La procession funéraire sera dans le centre des cérémonies du genre dans les pays de l'Ouest et avec le même déploiement militaire. La date des funérailles n'est pas encore fixée.

Marlborough ne revient pas

Londres, 9 jan.—La présence, ici, de quelques membres de la famille Marlborough, dont la duchesse de Marlborough, secrétaire de la section canadienne de la Women's International Labor Federation a aussi parlé à la même assemblée.

La personnalité du nouveau Shah n'est pas parfaitement connue, mais ses déclarations publiques favorisent une politique libérale et la constitution qu'il a signée depuis est satisfaisante, quoiqu'elle n'indique pas sa capacité comme politicien. On craint moins également les divisions intestines par le fait que le nouveau Shah est déjà installé.

Les cérémonies funéraires préliminaires se feront au palais royal où Muzaffar-Eddin, est mort. Le corps sera exposé durant huit ou dix jours dans la splendide salle où l'on donne annuellement la représentation des miracles. Des prêtres, en grand nombre, entoureront le catafalque en chantant des prières du Koran et le public sera admis à défilier près du cercueil. Le corps du Shah sera enterré dans la mosquée d'Abul Azin. La procession funéraire sera dans le centre des cérémonies du genre dans les pays de l'Ouest et avec le même déploiement militaire. La date des funérailles n'est pas encore fixée.

Marlborough ne revient pas

Londres, 9 jan.—La présence, ici, de quelques membres de la famille Marlborough, dont la duchesse de Marlborough, secrétaire de la section canadienne de la Women's International Labor Federation a aussi parlé à la même assemblée.

Marlborough ne revient pas

Londres, 9 jan.—La présence, ici, de quelques membres de la famille Marlborough, dont la duchesse de Marlborough, secrétaire de la section canadienne de la Women's International Labor Federation a aussi parlé à la même assemblée.

seront pris concernant les enfants et la part de fortune qui leur revient. Aussitôt que cette procédure sera terminée, la duchesse, accompagnée par sa mère et son frère, partira pour un long voyage en yacht sur la Méditerranée.

Rapide service des mailles

Londres, 10 jan.—Un projet de loi ayant trait à l'organisation d'un trajet extrêmement rapide entre la Grande-Bretagne et l'extrême Orient, sera soumis au parlement à la session actuelle.

L'idée est d'accélérer le transport des mailles en établissant une station navale sur la côte d'une île britannique près du Canada, et par exemple à Blackwood Bay, où il y a un havre spacieux et profond. De là les mailles et les passagers seraient amenés en Irlande sur les steamers de compagnies de chemins de fer.

On pourrait par ce système atteindre Halifax en quatre jours pourvu qu'on utilise des paquebots ayant une vitesse de 25 nœuds à l'heure. Le capital requis pour l'accomplissement du projet est de £1,250,000.

EN ALLEMAGNE

Discipline allemande

Berlin, 10 jan.—Un exemple de la sévérité des conseils de guerre en Allemagne est encore trouvé dans le cas de deux réservistes qui, revenant des écoles de tir à la cible, sont entrés dans un café ayant une salle de bal. Quelques instants après une patrouille les a surpris au beau milieu d'un quadrille. Nos deux hommes ont été ramassés et coffrés, et le conseil de guerre devant lequel ils viennent de comparaître les a condamnés à trois ans de prison.

Pacifistes conservateurs

Berlin, 10 jan.—Un officier autrichien vient de publier une brochure dans laquelle, à propos des dernières grandes manœuvres allemandes en Silésie, il critique à fond certaines pratiques et traditions militaires de l'Allemagne.

En Allemagne, dit-il, on n'est pas en France, on joue au soldat beaucoup plus qu'il n'est réellement nécessaire. Un temps infini est consacré aux exercices de parade et à d'autres choses accessoires. Les évolutions théâtrales, les fameux pas de parade et le maniement des armes prennent chaque année une plus grande importance.

Malgré ses vues modernes, ainsi conclut l'officier autrichien, Guillaume II est toujours attaché aux traditions surannées, selon lesquelles un défilé raté semblait un malheur aussi affreux que la perte d'une bataille.

Il n'y a pas de complot

Berlin, 9.—Le "Lokal Anzeiger" a envoyé récemment un correspondant spécial en Serbie pour s'enquérir des rumeurs allant à dire qu'un complot avait été organisé contre le roi Pierre et sa famille. Le correspondant a télégraphié aujourd'hui que le Premier l'assure dit que ces rumeurs persistent ne sont que l'effet d'intrigues du gouvernement d'un autre pays, l'Autriche probablement, qui veut à tout prix convulser le public allemand.

Une révolution est sur le point d'éclater en Serbie. Une dépêche ajoute que l'Autriche semble craindre que les forces armées d'argent que l'Angleterre a placées dans le chemin de fer Balkan, au Transvaal et dans d'autres entreprises, lui assurent une trop grande influence sur la Serbie.

Délégues de la paix

Berlin, 9.—Le gouvernement allemand était prêt, il y a déjà des mois, à envoyer des délégués à la seconde conférence de la paix à la Haye, mais aucune nouvelle n'a été reçue de Saint-Petersbourg quant à la date de la conférence. Comme l'Allemagne n'a jamais pris l'initiative des conférences de la paix, le sentiment est que si on s'incline après la date probable de la conférence, la demande devra venir de quelque autre gouvernement, de celui des Etats-Unis, par exemple, qui a fait le premier mouvement en ce sens, ou de la Grande-Bretagne, dont le premier prend un grand intérêt dans la conférence.

EN ITALIE

Lady Aberdeen à Rome

Rome, 10 jan.—Lady Aberdeen a adressé la parole à une assemblée de dames italiennes, tenue ici, et Mme Soudford, secrétaire de la section canadienne de la Women's International Labor Federation a aussi parlé à la même assemblée.

L'héritier de Menelik

Berne, Suisse, 9.—Il y a le premier ministre d'Ethiopie, d'Abyssinie, a déclaré au cours d'une entrevue aujourd'hui, que le petit fils du roi Menelik, Litsch Jaju, le fils de Zedidita, la fille du roi, a été déclaré héritier présomptif au trône d'Abyssinie.

AUX ETATS-UNIS

Washington, 10 jan.—Une médaille d'or a été offerte au gouvernement français par les Etats-Unis en commémoration du deux centième anniversaire de la naissance de Benjamin Franklin. Elle sera placée dans une vitrine au centre de la salle d'honneur du musée des médailles de Washington, Lafayette et autres souvenirs de la Révolution d'Amérique.

Une catastrophe à Pittsburgh

Pittsburg, Pa., 9 jan.—Par suite de l'explosion d'un fourneau à la Jones and Laughlin Steel Works, ce soir, trois hommes ont été tués et sept blessés. L'explosion a eu lieu pendant que les ouvriers travaillaient dans la fonderie au moment de l'acier. Des tonnes de métal fondu et de pièces de fonte jaillirent de tous côtés, le métal en fusion atteignant à certains endroits une épaisseur de quatre à cinq pieds. Les cadavres des trois victimes ont été transportés à la morgue et sont horriblement mutilés. L'explosion s'est aussi fait ressentir au dehors où les vitres des tramways ont été brisées et où il y a eu panique presque générale aux environs de l'usine.

La loi du dimanche

Boston, Mass., 9.—Douze cents résidents de Boston ont été traduits en Cour comme résultat de la difficulté entre l'attribution de district John Moran et le commissaire de police O'Meara, au sujet des prétendues violations de la loi du dimanche. La Cour a décidé en substance que le transport de débris de théâtres après minuit le samedi, n'est pas un travail de nécessité. Les orchestres ne devront plus jouer dans les hôtels le dimanche, à Boston ; et les vendeurs de crème à la glace n'auront plus permission de faire leur service le dimanche.

Le juge Duff a aussi décidé que le transport d'un cercueil le dimanche est illégal, à moins que ce ne soit pour y déposer le mort immédiatement.

Incendie d'une demeure historique

Buffalo, N. Y., 10 jan.—L'ancienne résidence de John G. Milburn, sur l'avenue Delaware, où l'on transporta le président McKinley après qu'il eut été victime d'un assassin, à l'Exposition Pan Américain, et où il est mort, a été beaucoup endommagée par le feu, ce matin.

DIVERS

Une grecque à Charlevoix

Charlevoix (Belgique), 10.—La découverte des mineurs de charbon prend de l'extension par suite d'une réunion tenue mardi dans l'obscurité, afin que l'identité des orateurs ne puisse être établie et dans laquelle plusieurs grévistes ont engagé leurs camarades à tuer ceux des mineurs qui reprennent le travail malgré la défense des grévistes.

La 24e victime

Madrid, 10.—Une nouvelle victime vient d'ajouter son nom à la liste si longue de celles de l'édifice attentat dirigé contre le roi Alphonse et la reine Victoria, le jour de leur mariage en mai dernier. Une jeune femme qui avait été blessée par un défilé de bombe était depuis soignée à l'hôpital où elle est morte mardi soir. C'est la 24ème victime de l'explosion.

Une succession onéreuse

St-Petersbourg, Russie, 10 jan.—Le général Dratchevsky, maintenant préfet de Tougourov, et qui était autrefois l'inspecteur général des chemins de fer de Finlande, a été nommé préfet de St-Petersbourg en remplacement de feu le général Von der

Secours sinistres

Williamsport, Pa., 10 jan.—Une série de secousses de tremblements de terre se sont fait sentir ici, de 4 h. 45 à 5 h. 30 ce matin, dans un rayon d'à peu près 20 milles.

Le Duc va mieux

Gènes, 10.—Elenora Duse, l'actrice, qui était malade, est, de pneumonie, a été déclarée hors de danger par ses médecins.

L'Etna est tout en feu

Calania, Sicile, 9.—Le mont Etna a été de nouveau des signes d'activité. Des cendres et des flammes s'échappent de la cime du volcan, qui est recouverte de neige, et la population de Calania est dans l'effarement. Le spectacle est cependant magnifique. Les employés de la station de l'élevateur de 5,000 pieds, sont retenus par la neige à une distance de trois mille pieds de l'observatoire.

Menaces de mort

St-Petersbourg, 10.—Le vice-amiral Doubovski, ex-gouverneur général de Moscou, actuellement membre du conseil de l'empire, a reçu avis qu'un nouvel attentat contre sa vie sera fait bientôt.

Chacun aura son tour

Lodz, Russie Polaire, 10.—Le colonel Parks Andrieff, chef des gendarmes du district de Lodz, a été tué ce matin sur la rue Podolnowa, une rue étroite qui passait à fait feu sur l'assassin, mais les balles ont manqué leur but et blessé quelques passants absolument innocents.

Bibliothèque pour Neepawa

Neepawa, Man., 7.—M. Andrew Carnegie propose de fonder une bibliothèque, si la ville consent à payer dix pour cent du coût de l'entretien annuel.

Vague de froid

Manille, 8.—Une vague de froid a sévi sur Suzzon et les îles adjacentes. La température à Manille est de 55.6, pendant qu'à Baguio, la capitale de Benguela, elle est de 30. Les indigènes souffrent beaucoup parce qu'ils ne sont pas vêtus assez chaudement.

Au feu...roulant

Council Bluffs, Iowa, 8 jan.—Louis Delario, un jeune homme, a été asphyxié par la fumée dans un char à passagers d'un train du Northwestern Railroad, pendant qu'il dormait. Un incendie s'est déclaré dans le convoi, et avant que tous les passagers aient pu s'échapper, trois d'entre eux ont péri. L'explosion a été causée par l'accumulation du gaz dans les fourneaux ; trente-cinq hommes travaillaient dans la fonderie au moment de l'accident. Des tonnes de métal fondu et de pièces de fonte jaillirent de tous côtés, le métal en fusion atteignant à certains endroits une épaisseur de quatre à cinq pieds. Les cadavres des trois victimes ont été transportés à la morgue et sont horriblement mutilés. L'explosion s'est aussi fait ressentir au dehors où les vitres des tramways ont été brisées et où il y a eu panique presque générale aux environs de l'usine.

NOUVEL HOTEL VICTORIA

Cet hôtel déjà si connu, entièrement reconstruit par le PU-BLIC VOYAGEUR est maintenant ouvert. Les nouveaux propriétaires, MM.

ED. S. BOIS,
Ancien Voyageur de Commerce et

J. H. LESSARD,
de Thetford Mines

désirent que le NOUVEL HOTEL VICTORIA soit le rendez-vous favori des VOYAGEURS DE COMMERCE.

Belles et spacieuses SALLES d'attente, SERVICE irréprochable et prompt, PRIX modérés, voilà ce que les VOYAGEURS trouveront au NOUVEL HOTEL VICTORIA.

BOIS & LESSARD,
PROPRIETAIRES
COTE du PALAIS

La BEAUTE DE LA PEAU est la JOIE pour TOUJOURS

Crème Orientale ou embellisseur Magique du Dr. T. Félix Gouard



Un bel assortiment de patins nickelés à 50c.

S. J. SHAW & Co
13 RUE ST-JEAN

Colin de la rue Notre-Dame et de la Côte Lamontagne

JUSTEMENT RECU

Coutellerie de table et couteaux de poche de Joseph Rodgers à bon

Rasoirs de sûreté,
Patins de tous genres,
Sleighs et trains sauvages,
Grillages en cuivre pour le feu
Chaudières à charbon,
Coffres d'outils,
Pelles, tisonniers, et grillage pour cheminées

Un bel assortiment de patins nickelés à 50c.

TELEPHONES
Haute-Ville - - - 573
Basse-Ville - - - 44

VENEZ !

Pendant tous les mois de JANVIER je ferai de très fortes réductions sur presque tous mes marchandises. Mon assortiment est encore considérable en joies choses pour cadeaux de Noces et Prix de Bridge et Euchère.

A. C. Routier,
BIJOUTIER
10 cote d' Lamontage.

Le SIROP DU Dr FRED. DEMERS. POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu comme le meilleur pour le sommeil, la dentition, et contre les coliques et la diarrhée. Demandez-le toujours.

Nos eaux limitrophes

Ottawa, 8 janv. — L'hon. Sydney Fisher, agissant comme ministre des travaux publics, a reçu un important document de la Commission internationale des eaux limitrophes, et comme résultat de sa dernière réunion à Toronto.

Deux sujets sont en discussion, le premier a trait au drainage du canal de Chicago, et l'autre au sujet de la délimitation de la ligne internationale sur le lac Érié. La Commission a été unanime sur les deux questions.

Une résolution a été unanimement adoptée recommandant qu'en retour pour 10,000 pieds cubiques d'eau à la seconde du lac Michigan pour le canal proposé, les États-Unis devraient faire un traité avec le Canada pourvoyant à la navigation libre non interrompue entre les deux pays par voie des grands lacs et autres communications. Le Canada joint déjà de la navigation sur le lac Michigan et les parties des grands lacs qui appartiennent aux États-Unis, mais c'est par privilège et non par droit et la chose peut cesser d'un moment à l'autre.

D'un autre côté, la même chose peut s'appliquer aux vaisseaux des États-Unis qui naviguent dans les eaux canadiennes. D'après le traité de 1817, il y a eu navigation libre entre les deux pays, mais après un laps d'une dizaine d'années il y eut cessation. La seule différence maintenant se trouve dans quelques formalités qui sont à être observées par les vaisseaux canadiens. Il reste à savoir dans la situation présente, si les Canadiens seront satisfaits de voir diminuer le niveau de l'eau sur les grands lacs par le projet de drainage du canal et des inconvénients que cela causera à la route du Saint-Laurent. Il n'est pas du tout probable que le Sénat américain serait prêt à ratifier un traité.

L'autre résolution adoptée par la commission était relative à la délimitation de la ligne de frontière du lac Érié. Avec la délimitation, il y aura plus de raisons pour les pêcheurs de dire qu'ils étaient en dedans de leur propre territoire lorsqu'ils ont été surpris.

M. Fielding ne se croit pas en position de donner aucune information contenue dans le rapport de la commission avant qu'il ait soumis la chose devant le cabinet.

AVEZ-VOUS UNE DOULEUR AU DOS ?

Vous avez une douleur au dos et vous vous demandez ce qu'il y a. Vous n'y faites probablement pas attention. Les maux de dos sont causés par le mauvais fonctionnement des reins, de fait c'est le premier signe de la maladie de reins qui va suivre.

Les reins proprement dits, sont composés d'un fillet serré de tissus fibreux entrelacés de fibres élastiques. Leur objet est de rejeter du sang l'acide urique et autres matières empoisonnées composant l'urine.

Ils travaillent continuellement pour préserver la santé générale du corps et beaucoup de gens sont atteints de maux de reins et ne s'en doutent pas.

Quelques-uns des symptômes sont : Une sensation de faiblesse dans le bas du dos, douleurs aiguës au dos, enflure sous les yeux, enflure des pieds et des chevilles, troubles urinaires et suppression d'urine, urine trouble, épaisse ou hautement colorée, etc.

M. J. L. Whiting, Chiropracteur, Centre, Ont., dit : "J'ai souffert pendant deux ans de maux de reins. J'avais de terribles douleurs au dos, hanches et jambes. Je ne pouvais dormir et avais un pauvre appétit. Je pris quatre boîtes de Pilules de Doan pour les reins et maintenant je suis bien. Je peux recommander les Pilules de Doan pour les reins à toutes celles qui souffrent."

Prix, 50 cents la boîte, ou 3 boîtes pour \$1.25, chez tous les marchands, ou envoyées par la poste sur réception du prix par The Doan Kidney Pills Co., Toronto, Ont.

Il y en a d'autres

Mais le meilleur travail et le meilleur service est à la Teinturerie Pletier.

L'ancienne et populaire buanderie par excellence à Québec.

4 rue McMahon.



Le Gin Croix Rouge

est supérieur au Gin importé parce qu'avant d'être vendu, il a vieilli pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le gouvernement.

"C'est le seul qui ait cette garantie."

GRANDE VENTE A REDUCTION

15 à 50 pour cent d'escompte sur les prix réguliers pour de l'Argent Comp-tant.

C'est le temps d'acheter des marchandises de première classe à des prix excessivement bas.

GLOVER, FRY & CIE.

L'ANEVRINE DU DR. POURTIER

Guérit radicalement et en quelques minutes le mal de dents, le mal d'oreilles et le mal de tête nerveux. L'Anévrine guérit en général toutes les maladies ayant un rapport rapproché ou éloigné avec la névralgie.

DEPOT GENERAL
PHARMACIE W. BRUNET & CIE. En Gros et en Détail
129 et 141 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

ALMANACH HACHETTE

Edition simple, brochée 45c.
Edition complète, cartonnée 90c.
Edition complète cuir \$1.35.

Almanach du Peuple 15 cts.
Almanach des familles 5 cts.
Calendriers Enfants de Marie 25 cts.
Calendriers d'enfants de 5 cts à 10 cts.
Cartes postales dans tous les prix.
Albums à cartes postales.

Si demandé par maille, y ajouter quelques centimes.

Pruneau & Kirouac

LE PATINOIR A ROULETTES

Amusement populaire Site de l'ancienne

ACADEMIE DE MUSIQUE

RUE ST-LOUIS
SERA OUVERT AU PUBLIC

SAMEDI, LE 12 JANVIER

ADMISSION 10 CENTS

Location) APRES-MIDI 15 cents,
des patins) SOIR 25 "

Il y aura un professeur compétent à la disposition des commençants.

Les personnes qui auront leurs patins devront payer les prix réguliers chargés aux autres pour la location des patins.

La direction se réserve le droit de refuser l'admission ou l'usage des patins à qui elle jugera à propos.

PATINOIR Q. A. A.

GRANDE ALLEE

Musique Admission 10c

tous les Soirs Souliers pour patins, patins et courroies en location au Club.

si le temps le permet. On organise les patins sur commande.

FOIN VENDRE

EN GROS, par CHAR

Livré à Québec en rail

QUALITES N° 1 et 2

Pour informations s'adresser au bureau de

LEON HARDY, NEGOCIANT EN GROS

132, rue St-Pierre, Québec.



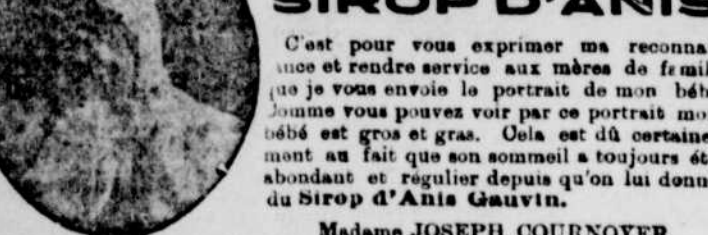
IRONBREW THE IDEAL TONIC

Un Breuvage idéal IRONBREW Un Rénovateur sans alcool

Ironbrew est une combinaison de toniques végétaux et d'arômes délicieux, qui enrichit le sang, les muscles et les nerfs, régularise l'action de l'estomac et le système nerveux, guérit des maux de tête des nausées, de la dysenterie, de l'insomnie, de la débilité générale et constitue en regard à toutes ces qualités vivifiantes, un tonique et un breuvage de grande valeur. Il est préparé d'après les données d'un célèbre médecin de Carlsbad. Demandez-le à votre épicer ou votre fournisseur.

M. TIMMONS & SON, SEULS AGENTS ET EMBOUTILLEURS

84-92, Cote d'Abraham, Québec



SIROP D'ANIS

C'est pour vous exprimer ma reconnaissance et rendre service aux mères de famille que je vous envoie le portrait de mon bébé. Je vous prie de le garder précieusement. C'est un bébé si gros et gras. Cela est dû certainement au fait que son sommeil a toujours été abondant et régulier depuis qu'on lui donne du Sirop d'Anis Gaudin.

Madame JOSEPH COURNOYER, 4 River St., Webster, Mass.

Sirop d'Anis Gaudin est en vente partout. Prix 25 cents.

MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS.

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LES PARIAS DE PARIS

Par RAOUL DE NAVERY.

No 92

On n'avait pas besoin de répéter un boniment à la porte : le rugissement des lions parlait plus haut que ne l'auraient fait tous les pitres. La foule se portait en masse du côté de l'immense baraque ; l'escalier des planches raboteuses plaît sous le poids de ceux qui les escaladaient. Gailmatin, préposé à la recette, ne savait plus à qui répondre.

Et, vraiment, le spectacle était alléchant au possible. Un enfant jouant un rôle au milieu d'acteurs fauves arrivant tout droit du Sahara, cela valait bien les deux francs exigés à l'entrée de la salle.

—As-tu vu ? demanda tout-à-coup Marigné.

—Quel donc ? dit Bauvais.

—C'est bien possible. Il cherche un article pour la "Bouche de fer", comme nous recueillons de la copie pour les "Brûleurs de planches" ; qui dit d'ailleurs que Barbécus ne compte pas représenter une scène semblable jouée par ses grenouilles ?

Les deux amis parvinrent à grand-peine à se frayer un passage au dernier rang des spectateurs des premières ; songer à avancer davantage était impossible ; une muraille de têtes, d'épaules et de bras s'étendait devant eux ; seulement, comme la question ne se posait pas de l'arrangement en pente, ils se trouvaient très bien placés pour dominer le spectacle ; mieux peut-être qu'au premier rang, parce que l'illusion serait plus complète.

La galerie des secondes craquait sous le poids des curieux.

Le théâtre était aménagé avec assez d'art. Tamerlan ayant trouvé dans le

matériel cédé par la Corilla un décor représentant une caverne, n'avait eu qu'à le placer en avant de la cage des animaux, qui se trouvait de la sorte encastrée dans un amas de roches sombres.

Le spectacle commença par la haute-voix des lions.

Il signor Loco se montra en costume de dompteur d'une grande simplicité, puis il exécuta les exercices propres à tous les gens du métier : il fit sauter ses poussoirs, les embrassa, les chevaucha, en passant ses bras dans leurs anneaux garnies de crocs redoutables.

Il parut ensuite dans un char attelé de quatre panthères, ayant à côté de lui la mythologique Ariane couronnée de pampres, et dans laquelle il était facile de reconnaître Rosalba, qui avait eu nécessaire de se mettre un pied de rouge sur les joues. Tamerlan, habillé d'une peau de tigre, un thyrse d'une main, une coupe de l'autre, secouait les freins d'or des panthères, et salua d'un air vainqueur la foule qui battait des mains.

La première moitié du spectacle était terminée, et à vrai dire, sans les applaudissements de la fin, personne n'aurait donné de sérieuses marques d'intérêt. On attendait la grande scène lyrique. "Daniel dans la fosse aux lions".

Les femmes prenaient d'avance leurs places, les enfants se mettaient à trembler, les hommes ne pouvaient se défendre de ressentir cet intérêt haletant qui les pousse à être les témoins de toutes les scènes dangereuses où la vie d'un être peut être en danger, où son court le risque de voir déchirer

un homme.

Les cirques de Rome regorgeaient de spectateurs.

En Espagne, on aime les courses de taureaux avec ferveur.

Partout on se presse du côté où le péril couru par quelqu'un cause une joie féroce à ceux qui le regardent. Il y a toujours un peu du tigre dans l'homme ; l'odeur du sang ne lui fait pas peur.

Les lumières du gaz furent subitement baissées, un rideau rouge tomba devant la cage des fauves, et chacun se sentit le cœur serré.

Un garçon à maigre échine plaça dans l'angle du décor un escalier volant aboutissant à la cage des fauves. Quand on gravissait la dernière marche de cet escalier, on se trouvait en face de la porte donnant accès dans la cage des bêtes. Derrière le rideau rouge, on entendait des rouspètements terribles, et plus loin, tout au fond, des préluces de harpe.

Luco est en ce moment monté sur le sommet de la cage ; il feint de sceller la caverne des lions et d'y apposer le sceau royal de Babilus.

—Colibri, dit-il à Henri, d'une voix brève, à ton rôle ! récite ta prière.

Mais Colibri ne sait rien, ne voit rien, la mémoire lui manque. Il n'a rien ni le sang-froid nécessaire pour jouer son personnage, ni l'abandon de lui-même qui, la veille, il le fit rouler inerte dans la cage. Il redevient un être craintif et faible, les monstres s'approchent, il voit luire tout près leurs prunelles phosphorescentes, il sent leur souffle brûlant sur sa joue décolorée. Une brève saisisse à l'unique blanche, et s'écroule l'enfant s'écrit dans le paroxysme d'une fureur terrible.

—Au secours ! Au secours !

Les bêtes fauves comprennent qu'au lieu d'un maître, c'est une proie qu'on leur donne ; Sahara, le plus grand des quatre lions, Ruse, une de ses lourdes pattes et l'abat sur l'épaule de l'enfant, qui roule sur le plancher.

Ainsi se passe une indéchiffrable scène ; les bêtes rugissent, l'animal s'écroule sous le poids de la griffe, et l'enfant descend du haut de la cage, et tombe à genoux, évanoui. Elle ne parle pas, elle ne crie pas, elle se débat au milieu d'un groupe de corps monstrueux ; elle se roule entre les monstres, rident sur les dents blanches, et se relève enfin triomphante, transfigurée, élevant sur ses bras l'enfant évanoui.

—Mon fils ! dit-elle, c'est mon fils !

Et, sans songer à reformer la porte, elle redescend, ou plutôt elle retombe au milieu des spectateurs.

L'émotion est à son comble. De ble spectacle, sort un cri de triomphe. On acclame cette mère, on dit des choses, serrés par cet horrible drame étonnant, imprévu, défilait la scène préparée par le dompteur. Les femmes s'étaient les yeux, les hommes se défendaient mal contre un noble attendrissement.

S'empresse autour de la jeune mère qui, agenouillée sur le sol, ne voit rien que son enfant immobile.

Elle le regarde, palpe ses membres, le blesse, ni sang, ni danger.

Henri ! dit-elle, Henri ! c'est moi, moi, ta mère, mon trésor, moi, à qui des misérables t'avaient volé. Tu n'es pas mort, Henri ? réponds-moi, mon ange.

Tandis que la jeune femme essaie de ramener son enfant à la vie, un être d'instinct, bossu, à chevelure flamboyante s'approche, soulève l'enfant, remet un flacon à la mère et lui dit, d'une voix douce :

—Ne craignez rien, madame Blanche, il ouvre les yeux.

En effet, Henri soulève les paupières, reconnaît sa mère, jette ses bras autour de son cou et pousse un soupir si profond qu'il semble être le dernier. Mais le bonheur ne tue pas ; Henri baisse le visage de Blanche, l'appelle des noms les plus tendres, ils pleurent dans les bras l'un de l'autre, et Barbécus essuie ses yeux rouillés de larmes.

Deux mains amies se placent sur ses épaules.

—Marigné ! Bauvais ! s'écrit l'empailleur de grenouilles.

Reste ici, près de Mme Blanche, dit doucement le dessein "ur à Barbécus, Bauvais va s'occuper de trouver une voiture ; moi je me rends chez le commissaire de police.

Depuis un instant, les sergents de ville, comprenant qu'il se passait dans la cage un événement important, s'étaient forcement de pénétrer dans l'intérieur. Le peu de mots parvenus à leurs oreilles était bien fait pour les alarmer :

—Un enfant a été dévoré par les lions ! disent les uns.

—Une femme a risqué sa vie pour le sauver ! ajoutent les autres.

—Luco mériterait la guillotine !

étaient les gamins, qui prenaient part à tout Henri et sa mère, avec une chaleur d'autant plus grande qu'ils avaient frémé davantage.

Avec beaucoup de peine, les agents de l'autorité parvinrent à se frayer un passage ; ils forcèrent les curieux à sortir de la cage, et bientôt il ne resta plus dans la cabane que Blanche, Henri et Barbécus.

Le rideau rouge était depuis longtemps tiré sur la cage des bêtes fauves, et dès qu'il aperçut la jeune femme, le saltimbanque devina la vérité, ferma la cage des lions et entra dans la coulisse, se contentant de passer à travers l'ouverture des draperies, sa tête étonnée coiffée à la persane, en se demandant comment tout cela finirait pour lui.

Il songea d'abord à s'enfuir, dans la crainte de voir la justice, trop curieuse de fouiller au fond de ses affaires, mais il faudrait pour cela abandonner la ménagerie, et d'ailleurs Lucu masquait assez bien Tamerlan pour que celui-ci essayât de se faire illusion. Il ramassa ses papiers, les plaça à portée de la main et, assis près de Rosalba, dans une petite pièce exigüe, il attendit.

Blanche aurait souhaité partir tout de suite avec son enfant, car il lui semblait que son Henri courait encore un danger tant qu'il se trouverait dans ce lieu maudit, mais Barbécus la rassura vite en lui annonçant l'arrivée d'un magistrat, et en lui montrant un groupe de sergents de ville prêts à la défendre.

Si Tamerlan avait eu la folle espérance de s'évader, il dut promptement y renoncer en s'apercevant que depuis un moment toutes les issues de sa baraque se trouvaient soigneusement gardées.

De reste, moins de dix minutes après le moment où Marigné quitta Barbécus, le commissaire de police pénétra chez le dompteur.

Après avoir rassuré Mme Monier, lui avoir adressé rapidement quelques questions, et fait constater les événements sur un procès-verbal, le fonctionnaire la remit aux soins de Barbécus et de Bauvais, et donna l'ordre d'introduire le dompteur.

Dans l'espérance que Marigné, qui semblait fort au courant de tous les événements, et qui avait été le témoin dramatique, pourrait lui donner quelques renseignements utiles, le commissaire

de police pria le frère de Fabienne de se tenir à sa disposition.

Tamerlan était bien résolu à payer d'audace ; il tenait à la main ses papiers et dit au magistrat :

—Mon commissaire, je suis en règle avec l'autorité. Vous, paraplé à la préfecture de police, mon permis d'exercer mon industrie et d'ouvrir mon spectacle sur la place du Trône, pendant toute la durée de la foire au pain d'épice.

Le commissaire examina les papiers, dit-il, mais Tamerlan.

—J'ai hérité du nom de Lucu et de la ménagerie, mon commissaire.

—Et, sans nul doute, reprit le commissaire, le nom de Tamerlan, cache celui de quelque dangereux malfaiteur.

—Je vous demande pardon, mon commissaire, je suis en règle avec l'autorité ; Lucu-Tamerlan, dompteur, est couché sur les papiers de la police.

—Comment s'appelle l'enfant qui, sous le nom de guerre de Colibri, est entré ce soir dans la cage des lions ?

—C'est mon pupille.

—Votre pupille ! un enfant volé ? Volé, je n'en sais rien. J'ai bien entendu une femme crier : "Mon fils !". Mais tout ce que je puis affirmer, c'est que j'ai loué l'enfant.

—Louis Gerlant ?

—Par contrat en bonne forme ; volé, mon commissaire ; signé Antoine Gerlant.

—Antoine Gerlant ? Qui est cet Antoine Gerlant ?

—Encore un pupille, un ingrat qui m'a trahi.

—Avez-vous, c'est lui que vous accusez d'avoir volé l'enfant ?

—N'étant pas curieux, je ne lui ai point questionné ; possible que oui. Possible aussi qu'il s'occupait de l'enfant par bon cœur, à preuve, c'est qu'il y avait sa pension, cent francs par mois, à charge à moi d'en faire un gargon de talent.

(A suivre)

Travail de teinture et de nettoyage des rideaux fait d'après les meilleures méthodes. Le plus complet et le plus bon marché. Travail de teinture et de nettoyage dans la plus grande

A. S. FLEURY & Co
Phone 534. 1 rue McMahon

SPORT

Les Wanderers triomphent des Montréal, dans une joute vive—Laval vs Crescent—Les clubs Loyola et Gauvin obtiennent de beaux succès

LES QUILLES

LIGUE INTERMEDIAIRE

Le Loyola II et sa seconde équipe du club Gauvin ont encore remporté de beaux succès, hier soir. Ils prouvent à l'évidence leur bonne organisation en suivant le chemin de la victoire. Le Gauvin second et le Loyola II ont gagné toutes leurs parties ce jour-là. Les adversaires à vaincre étaient les représentants de la Q. R. L. et Power Co. et le "Château" intermédiaire.

Nous donnons d'abord les marques enregistrées au Loyola G. E. E. Carlier et S. Laroche furent arbitres:

Château II.			
Byrne	114	111	112-437
Manning	136	119	97-343
Michaud	122	156	142-420
A. Demers	87	106	89-282
Johnston	128	133	162-413

Loyola II.			
Tarot	114	129	121-364
Cannon	154	132	159-445
Malouin	152	174	118-444
Labrière	142	132	144-418
Boiteau	114	154	139-407

676 721 681-2078

Le Loyola II a donc une majorité de 283 points.

Au Victoria, les Gauvin II ont fait des scores élevés. M. Ern. Gagnon a surtout joué une très bonne partie.

Tel que nous l'avons dit plus haut, le résultat final fut tout en faveur des équipes Gauvin.

Au Y. M. C. A.:

Railway.			
Derouin	135	127	141-422
Fry	125	128	114-307
Quinn	108	145	106-359
Mason	116	212	156-418
Davidson	128	219	149-496

696 831 696-2103

Y. M. C. A.

Ald			
Lindsay	135	151	127-443
Sommerville	132	156	162-450
Little	144	192	135-381
Morgan	131	156	142-405

743 672 693-2108

Voici une récapitulation qui rapporte succinctement les joutes de la ligue intermédiaire jusqu'à date:

2 janv.—Gauvin I vs Loyola 2.
2 janv.—Q. R. L. & P. Co. I vs Y. M. C. A. 2.

2 janv.—Railway 2 vs Château I.
9 janv.—R. R. L. & P. Co. 0 vs Gauvin 3.

9 janv.—Railway 1 vs Y. M. C. A. 2.
9 janv.—Château 0 vs Loyola 2.

Les clubs sont dans la position que montre le tableau ci-après:

Gag. Perd. Perc.			
Loyola II	5	1	83.3
Gauvin II	4	2	66.7
Y. M. C. A.	4	2	66.7
Railway II	3	3	50.0
Château II	1	5	16.7
Q. R. L. & P. Co.	1	5	16.7

Les joutes qui restent à entreprendre sont au programme dans l'ordre ci-dessous:

16 janv.—Y. M. C. A. vs Gauvin, au Victoria.
18 janv.—Loyola vs Railway II, au Victoria.

23 janv.—Q. R. L. & P. Co. vs Château, au Victoria.
23 janv.—Y. M. C. A. vs Loyola, au Victoria.

26 janv.—Château vs Y. M. C. A., au Victoria.
30 janv.—Château vs Y. M. C. A., au Y. M. C. A.

30 janv.—Q. R. L. & P. Co. vs Loyola.
6 fév.—Railway II vs Q. R. L. & P. Co., au Victoria.

12 fév.—Gauvin vs Château, au Victoria.
12 fév.—Loyola vs Y. M. C. A., au Y. M. C. A.

20 fév.—Y. M. C. A. vs Q. R. L. & P. Co., au Victoria.
20 fév.—Railway II vs Loyola, au Loyola.

27 fév.—Gauvin vs Y. M. C. A., au Y. M. C. A.
27 fév.—Q. R. L. & P. Co. vs Loyola, au Victoria.

28 fév.—Château vs Railway II, au Victoria.
6 mars—Loyola vs Gauvin, au Victoria.

7 mars—Y.M.C.A. vs Railway II, au Victoria.
13 mars—Château vs Q. R. L. & P. Co., au Victoria.

14 mars—Railway II vs Gauvin, au Victoria.
20 mars—Loyola vs Château, au Victoria.

21 mars—Gauvin vs Q. R. L. & P. Co., au Victoria.
26 mars—Q. R. L. & P. Co. vs Railway II, au Victoria.

27 mars—Y. M. C. A. vs Château, au Victoria.
29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

LA LUTTE

Ligue Intermédiaire

Le Loyola II et sa seconde équipe du club Gauvin ont encore remporté de beaux succès, hier soir. Ils prouvent à l'évidence leur bonne organisation en suivant le chemin de la victoire. Le Gauvin second et le Loyola II ont gagné toutes leurs parties ce jour-là. Les adversaires à vaincre étaient les représentants de la Q. R. L. et Power Co. et le "Château" intermédiaire.

Nous donnons d'abord les marques enregistrées au Loyola G. E. E. Carlier et S. Laroche furent arbitres:

Château II.			
Byrne	114	111	112-437
Manning	136	119	97-343
Michaud	122	156	142-420
A. Demers	87	106	89-282
Johnston	128	133	162-413

Loyola II.			
Tarot	114	129	121-364
Cannon	154	132	159-445
Malouin	152	174	118-444
Labrière	142	132	144-418
Boiteau	114	154	139-407

676 721 681-2078

Le Loyola II a donc une majorité de 283 points.

Au Victoria, les Gauvin II ont fait des scores élevés. M. Ern. Gagnon a surtout joué une très bonne partie.

Tel que nous l'avons dit plus haut, le résultat final fut tout en faveur des équipes Gauvin.

Au Y. M. C. A.:

Railway.			
Derouin	135	127	141-422
Fry	125	128	114-307
Quinn	108	145	106-359
Mason	116	212	156-418
Davidson	128	219	149-496

696 831 696-2103

Y. M. C. A.

Ald			
Lindsay	135	151	127-443
Sommerville	132	156	162-450
Little	144	192	135-381
Morgan	131	156	142-405

743 672 693-2108

Voici une récapitulation qui rapporte succinctement les joutes de la ligue intermédiaire jusqu'à date:

2 janv.—Gauvin I vs Loyola 2.
2 janv.—Q. R. L. & P. Co. I vs Y. M. C. A. 2.

2 janv.—Railway 2 vs Château I.
9 janv.—R. R. L. & P. Co. 0 vs Gauvin 3.

9 janv.—Railway 1 vs Y. M. C. A. 2.
9 janv.—Château 0 vs Loyola 2.

Les clubs sont dans la position que montre le tableau ci-après:

Gag. Perd. Perc.			
Loyola II	5	1	83.3
Gauvin II	4	2	66.7
Y. M. C. A.	4	2	66.7
Railway II	3	3	50.0
Château II	1	5	16.7
Q. R. L. & P. Co.	1	5	16.7

Les joutes qui restent à entreprendre sont au programme dans l'ordre ci-dessous:

16 janv.—Y. M. C. A. vs Gauvin, au Victoria.
18 janv.—Loyola vs Railway II, au Victoria.

23 janv.—Q. R. L. & P. Co. vs Château, au Victoria.
23 janv.—Y. M. C. A. vs Loyola, au Victoria.

26 janv.—Château vs Y. M. C. A., au Victoria.
30 janv.—Château vs Y. M. C. A., au Y. M. C. A.

30 janv.—Q. R. L. & P. Co. vs Loyola.
6 fév.—Railway II vs Q. R. L. & P. Co., au Victoria.

12 fév.—Gauvin vs Château, au Victoria.
12 fév.—Loyola vs Y. M. C. A., au Y. M. C. A.

20 fév.—Y. M. C. A. vs Q. R. L. & P. Co., au Victoria.
20 fév.—Railway II vs Loyola, au Loyola.

27 fév.—Gauvin vs Y. M. C. A., au Y. M. C. A.
27 fév.—Q. R. L. & P. Co. vs Loyola, au Victoria.

28 fév.—Château vs Railway II, au Victoria.
6 mars—Loyola vs Gauvin, au Victoria.

7 mars—Y.M.C.A. vs Railway II, au Victoria.
13 mars—Château vs Q. R. L. & P. Co., au Victoria.

14 mars—Railway II vs Gauvin, au Victoria.
20 mars—Loyola vs Château, au Victoria.

21 mars—Gauvin vs Q. R. L. & P. Co., au Victoria.
26 mars—Q. R. L. & P. Co. vs Railway II, au Victoria.

27 mars—Y. M. C. A. vs Château, au Victoria.
29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

LA LIGUE JUNIOR

Ligue Intermédiaire

Le Loyola II et sa seconde équipe du club Gauvin ont encore remporté de beaux succès, hier soir. Ils prouvent à l'évidence leur bonne organisation en suivant le chemin de la victoire. Le Gauvin second et le Loyola II ont gagné toutes leurs parties ce jour-là. Les adversaires à vaincre étaient les représentants de la Q. R. L. et Power Co. et le "Château" intermédiaire.

Nous donnons d'abord les marques enregistrées au Loyola G. E. E. Carlier et S. Laroche furent arbitres:

Château II.			
Byrne	114	111	112-437
Manning	136	119	97-343
Michaud	122	156	142-420
A. Demers	87	106	89-282
Johnston	128	133	162-413

Loyola II.			
Tarot	114	129	121-364
Cannon	154	132	159-445
Malouin	152	174	118-444
Labrière	142	132	144-418
Boiteau	114	154	139-407

676 721 681-2078

Le Loyola II a donc une majorité de 283 points.

Au Victoria, les Gauvin II ont fait des scores élevés. M. Ern. Gagnon a surtout joué une très bonne partie.

Tel que nous l'avons dit plus haut, le résultat final fut tout en faveur des équipes Gauvin.

Au Y. M. C. A.:

Railway.			
Derouin	135	127	141-422
Fry	125	128	114-307
Quinn	108	145	106-359
Mason	116	212	156-418
Davidson	128	219	149-496

696 831 696-2103

Y. M. C. A.

Ald			
Lindsay	135	151	127-443
Sommerville	132	156	162-450
Little	144	192	135-381
Morgan	131	156	142-405

743 672 693-2108

Voici une récapitulation qui rapporte succinctement les joutes de la ligue intermédiaire jusqu'à date:

2 janv.—Gauvin I vs Loyola 2.
2 janv.—Q. R. L. & P. Co. I vs Y. M. C. A. 2.

2 janv.—Railway 2 vs Château I.
9 janv.—R. R. L. & P. Co. 0 vs Gauvin 3.

9 janv.—Railway 1 vs Y. M. C. A. 2.
9 janv.—Château 0 vs Loyola 2.

Les clubs sont dans la position que montre le tableau ci-après:

Gag. Perd. Perc.			
Loyola II	5	1	83.3
Gauvin II	4	2	66.7
Y. M. C. A.	4	2	66.7
Railway II	3	3	50.0
Château II	1	5	16.7
Q. R. L. & P. Co.	1	5	16.7

Les joutes qui restent à entreprendre sont au programme dans l'ordre ci-dessous:

16 janv.—Y. M. C. A. vs Gauvin, au Victoria.
18 janv.—Loyola vs Railway II, au Victoria.

23 janv.—Q. R. L. & P. Co. vs Château, au Victoria.
23 janv.—Y. M. C. A. vs Loyola, au Victoria.

26 janv.—Château vs Y. M. C. A., au Victoria.
30 janv.—Château vs Y. M. C. A., au Y. M. C. A.

30 janv.—Q. R. L. & P. Co. vs Loyola.
6 fév.—Railway II vs Q. R. L. & P. Co., au Victoria.

12 fév.—Gauvin vs Château, au Victoria.
12 fév.—Loyola vs Y. M. C. A., au Y. M. C. A.

20 fév.—Y. M. C. A. vs Q. R. L. & P. Co., au Victoria.
20 fév.—Railway II vs Loyola, au Loyola.

27 fév.—Gauvin vs Y. M. C. A., au Y. M. C. A.
27 fév.—Q. R. L. & P. Co. vs Loyola, au Victoria.

28 fév.—Château vs Railway II, au Victoria.
6 mars—Loyola vs Gauvin, au Victoria.

7 mars—Y.M.C.A. vs Railway II, au Victoria.
13 mars—Château vs Q. R. L. & P. Co., au Victoria.

14 mars—Railway II vs Gauvin, au Victoria.
20 mars—Loyola vs Château, au Victoria.

21 mars—Gauvin vs Q. R. L. & P. Co., au Victoria.
26 mars—Q. R. L. & P. Co. vs Railway II, au Victoria.

27 mars—Y. M. C. A. vs Château, au Victoria.
29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

29 mars—Château vs Gauvin, au Victoria.

ATHLETISME

Ligue Intermédiaire

Le Loyola II et sa seconde équipe du club Gauvin ont encore remporté de beaux succès, hier soir. Ils prouvent à l'évidence leur bonne organisation en suivant le chemin de la victoire. Le Gauvin second et le Loyola II ont gagné toutes leurs parties ce jour-là. Les adversaires à vaincre étaient les représentants de la Q. R. L. et Power Co. et le "Château" intermédiaire.

Nous donnons d'abord les marques enregistrées au Loyola G. E. E. Carlier et S. Laroche furent arbitres:

Château II.			
Byrne	114	111	112-437
Manning	136	119	97-343
Michaud	122	156	142-420
A. Demers	87	106	89-282
Johnston	128	133	162-413

Loyola II.			
Tarot	114	129	121-364
Cannon	154	132	159-445
Malouin	152	174	118-444
Labrière	142	132	144-418
Boiteau	114	154	139-407

676 721 681-2078

Le Loyola II a donc une majorité de 283 points.

Au Victoria, les Gauvin II ont fait des scores élevés. M. Ern. Gagnon a surtout joué une très bonne partie.

Tel que nous l'avons dit plus haut, le résultat final fut tout en faveur des équipes Gauvin.

Au Y. M. C. A.:

ne.—Terrain vacant près de chez Mme
euve Rivell, avec un quai construit
en sa rive à marée haute, contenu
aux le numéro 74 du cadastre, conte-
nant 192 pieds de front sur 75 pieds
de profondeur, plus ou moins, sujet à
une rente foncière de neuf piastres par
année.

Sur le chemin Ste Foye, un ter-
rain vacant, contenant

LE 'SOLEIL'

Québec, 10 Janvier 1907

LES TRAVAUX AU CAP

Nous annonçons hier, que conformément à l'information donnée dès lundi par nous, les travaux allaient être repris et continués pendant le reste de l'hiver, au cap.

Nous savons que M. Mathieu, le directeur des travaux, a reçu l'ordre formel d'Ottawa d'avoir à reprendre l'ouvrage.

Nous pouvons en donner l'assurance formelle, et les assurer qu'il n'y a rien de fondé dans l'information que publie notre confrère du matin à cet égard.

Les travaux avaient été suspendus sur l'avis d'un ingénieur qui estimait l'ouvrage dangereux durant l'hiver, mais dès que le gouvernement a été mis au courant du fait, et qu'après enquête il a pu se rendre compte du mal fondé de ces raisons, il a donné l'ordre de reprendre ces travaux, et d'ici quelques jours nombre d'ouvriers trouveront de l'ouvrage sur ce chantier.

Nous nous permettons d'ajouter, et c'est ce qui explique peut-être l'attitude du confrère, que le "Soleil" à quelque peu contribué à obtenir la reprise de ces travaux, sachant de quel secours ils seraient à un bon nombre d'ouvriers de Québec, pour qui l'hiver est une saison de chômage.

DE SÉRIEUSES ACCUSATIONS

Il ne semble pas que la situation dans l'Ouest, au point de vue de la distribution du chauffage, soit très sensiblement améliorée, si on en juge par certaines dépêches d'hier.

Le froid poursuit, et les tempêtes sévissent de façon particulièrement cruelle cette année dans le Nord-Ouest.

Terribles vont être les souffrances de nombre de braves gens. Or voici que de Frank même, c'est-à-dire du centre houillier le plus important de l'Ouest, nous arrive une protestation officielle, celle de la Chambre de Commerce de la dite ville qui vient jeter un jour singulier sur les réelles responsabilités de ce triste état de choses.

Contrairement à ce que nous avions les meilleures raisons de croire, il paraîtrait que la grève des mineurs de Lethbridge n'a joué aucun rôle au point de vue de la disette des approvisionnements de charbon dans l'Ouest.

La production journalière des mines à Frank est restée pendant toute la durée de la grève de beaucoup supérieure à ce que le C. P. R. a pu évacuer durant cette période.

La disette de combustible ne serait donc en réalité qu'une disette, non du combustible lui-même, mais des moyens de transports pour la distribution du dit combustible.

De fait, et quoique bien peu de gens parmi nous sans doute, en aient la moindre idée, le bassin houillier de Frank est exceptionnellement riche. De nombreuses compagnies, puissamment organisées et dont une au moins et non la moindre, est une compagnie montée avec des capitaux français, d'industriels du nord de la France, exploitent des concessions minières de grande richesse et dans des conditions toutes particulières de bon marché. Le rendement journalier de l'exploitation pour les puits existants est de 4,500 tonnes, chiffre qui pourrait être en peu de temps facilement doublé.

Le charbon y est d'excellente qualité pour tous les usages domestiques. Mais de tout temps, l'exploitation de ces riches charbonnages a été particulièrement difficile par suite de l'insuffisance des moyens de transport fournis par le C. P. R. et de fait, les propriétaires de ces houillères ont dû chercher un débouché vers le sud, pour leur charbon ; nombre d'entre eux brûlent ce charbon sur place et en obtiennent un excellent coke qu'ils vendent dans l'état de Washington pour les raffineries de minéral.

Les accusations portées par la Chambre de Commerce de Frank contre le C. P. R. sont précises et sérieuses. Elle accuse le C. P. R. de faire peser sur les charbonnages de Frank une tyrannie intéressée, en ne fournissant de wagons que pour le transport du charbon vendu à la dite Compagnie, qui, de la sorte, maintient un prix très bas et empêche la concurrence des autres acheteurs.

Il y aurait encore une autre raison à l'action du C. P. R. d'après la Chambre de Commerce de Frank, c'est que cette compagnie le chemin de fer possédant elle-même des limites de charbon dans le dit bassin, règle la distribution de ses wagons de façon à empêcher toute concurrence et assurer ainsi une exploitation excessivement fructueuse de l'exploitation de ces charbonnages.

Ce serait donc, en somme, un véritable monopole exercé par le C. P. R. par le moyen discret du mode de distribution des wagons.

C'est pas d'aujourd'hui que date cet état de chose, nous avons souvent entendu répéter ces plaintes dans l'Ouest et il ne manque pas de gens pour affirmer que le C. P. R. seul est responsable de l'état de stagnation de ces charbonnages magnifiques qui sont d'une exceptionnelle richesse.

Nous croyons qu'il faut faire la part des circonstances et notamment de la difficulté particulière on se trouve les compagnies de chemin de fer, à l'automne, de disposer d'un nombre

suffisant de wagons pour satisfaire, à la fois, aux exigences du transport de la récolte, en même temps qu'aux besoins du trafic local.

Il est certain, qu'en raison de cette circonstance le C. P. R. qui a besoin de tous ses wagons pour le transport du blé de l'Ouest à l'est a tout intérêt à préférer pour le transport du combustible les charbons de l'est venant par les grands lacs à Port Arthur ou Fort William et que peuvent amener de l'est vers l'ouest les wagons déchargés à ces deux ports.

Mais il n'en est pas moins vrai que les plaintes de la Chambre de Commerce de Frank sont trop sérieuses et trop formelles pour ne point nécessiter une sérieuse enquête devant la commission des chemins de fer. Il importe qu'on recherche les causes exactes de la terrible disette qui sévit cette année et dont l'ouest aura à souffrir si terriblement ne serait-ce que pour éviter aux moyens à prendre pour en prévenir le retour.

Et si, en fin de compte, il est prouvé que les plaintes des charbonnages de Frank sont fondées, même en partie seulement, le gouvernement devra sévir impitoyablement pour mettre fin à de si pernicieuses pratiques qui ne tendent à rien moins qu'à décourager les meilleures volontés des capitalistes désireux de nous aider à développer ces merveilleuses ressources de nos charbonnages de l'ouest.

D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que la terrible disette de combustible dans l'ouest, cet hiver, risque fort de faire un tort considérable au mouvement de colonisation de ces fertiles provinces.

NOS CHEMINS DE FER

La construction des chemins de fer marche de pair avec le progrès général d'un pays.

En 1855, il y avait, dans toute l'Amérique Britannique du Nord, — qui comprend aujourd'hui les neuf provinces du Canada et ses cinq territoires adjacents, — en tout, 55 milles de chemin de fer, au coût d'environ \$2,000,000. Actuellement, les différentes compagnies ont près de 3,000 milles nouveaux de chemin de fer sous construction, dont le coût atteindra probablement les cent millions. Le Pacifique Canadien a des contrats pour 1,270 milles ; le Canadian Northern, pour 1,567 milles ; le Grand-Tronc-Pacifique, pour 1,300 milles ; M. Hill, pour 1,000 milles. Nous sommes loin de 1855.

Le Grand-Tronc a été incorporé en 1852. Il possède 4,177 milles de chemins de fer ; 921 milles sont à double voie. Il contrôle le Central Vermont et le Canada Atlantique, ce qui ajoute à son propre réseau, près de 1,000 milles. Il a construit trois grands ponts et le tunnel Saint-Clair. En 1905, il a transporté au-delà de 11,000,000 de passagers et près de 13,000,000 de tonnes de fret.

Le Grand-Tronc-Pacifique a été incorporé en 1903, pour construire une ligne de chemin de fer de première classe, de Winnipeg au Pacifique et l'opérer avec une autre ligne, à être construite dans le même temps, par le gouvernement, de Winnipeg à l'Atlantique ; longueur totale, 3,390 milles.

Le Pacifique Canadien a été incorporé en 1881. Il est donc vieux d'un quart de siècle ; il possède un contrôle, à l'heure actuelle, 11,321 milles de chemin, non compris les embranchements mis sous construction en 1906. Le Pacifique Canadien possède ses propres lignes télégraphiques, son service de messageries, ses chars parloirs, d'ortoirs et réfectoires. Il a des hôtels magnifiques.

Le Canadian Northern se compose d'une foule de systèmes séparés, acquis par lui, dans l'Ouest et les provinces maritimes ; il date de 1896. En 1905, il possédait un contrôle une longueur totale de 3,350 milles. Il a fait, de plus, construire plusieurs lignes, qui relient ensemble ses systèmes, et son intention est d'avoir une ligne continue du Pacifique à l'Atlantique, ce qui fera un troisième transcontinental.

L'intercolonial et le chemin de fer de l'Île du Prince Édouard sont des chemins nationaux, possédés et administrés par le gouvernement. L'intercolonial va de Montréal à Halifax, avec des embranchements, qui portent son réseau à 1,446 milles.

À la fin de l'année 1906, la longueur totale des chemins de fer à vapeur, du Canada, atteignait probablement 22,000 milles. Il n'y a pas d'exagération à dire que ce chiffre sera doublé dans les prochains dix ans. Toutes les compagnies de chemin de fer augmentent et perfectionnent leur système.

Que de progrès dans un demi siècle. Et ce progrès des chemins de fer est loin d'être un progrès isolé. Il a, pour corollaire, un progrès analogue dans toutes les autres manifestations de l'activité nationale : industrie, commerce, banques, agriculture, éducation, population. Le mouvement est donné. C'est le premier effort qui est le plus difficile. Une fois l'impulsion donnée, la marche en avant continue.

Le Canada connaît, au cours de ce siècle, une grandeur et un éclat qu'on peut à peine réaliser par l'imagination.

Le SEL de TABLE WINDSOR ne prend pas en pain. Il est pur — net, en cristaux secs se désagrégeant instantanément. Parfait pour la table.

Troisième centenaire de la fondation de Québec

Comité d'Histoire et d'Archéologie

Séance du 27 décembre 1906.

Présents : L'hon. Thomas Chapais, président ; M. G. M. Fairchild, vice-président ; M. M. les abbés Lionel Lindsay, Amédée Gosselin et Camille Roy, le Rév. F. G. Scott, M. P. B. Casgrain, Ernest Gagnon, Dr Harper, H. J. B. Chouinard et Ernest Myrand, secrétaire.

M. le Dr Harper propose, secondé par M. P. B. Casgrain :

Le comité d'histoire et d'archéologie est d'opinion :

Qu'il convient d'apporter aux moins détails des différents projets suggérés toute l'attention qu'ils méritent. Mais qu'il est de la plus haute importance de donner, parmi ces projets, la première place à la fondation d'une œuvre permanente qui serait installée dans un édifice monumental offrant toutes les garanties de stabilité, de durée et de protection contre les incendies ; édifice dans lequel on pourrait tenir d'abord la grande exposition nationale projetée d'histoire d'archéologie et de beaux-arts ; édifice où, plus tard, on établirait un musée permanent réunissant toutes les collections, qu'il serait possible d'y rassembler, de volumes, de documents, de manuscrits et d'objets possédant une valeur historique et d'une authenticité incontestable.

Le comité considère être la plus importante de ses devoirs et la plus incontestable de ses attributions le droit de recommander à l'Exécutif d'employer tous ses efforts à l'obtention de cette fondation d'un MUSEE NATIONAL, et à la construction d'un édifice en rapport avec l'importance d'une telle œuvre.

Cette résolution est votée à l'unanimité des suffrages.

Le secrétaire du comité, M. Ernest Myrand, expose :

Que, par l'entremise de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, il s'adresse à l'hon. Rodolphe Lemieux, maître-général des Postes, pour lui demander de frapper une série (15) de timbres commémoratifs du troisième centenaire de la fondation de Québec, et qu'il a soumis — sous le titre : « Une liste de portraits et de tableaux (événements) historiques à reproduire dans cette série ».

Que l'honorable Rodolphe Lemieux a fait connaître au secrétaire du comité qu'il faisait sienné cette proposition et qu'il la soumettrait à ses honorables collègues, les membres de l'Exécutif fédéral, sous le plus bref délai.

En conséquence, M. G. M. Fairchild propose, secondé par M. l'abbé Camille Roy :

Que ce comité appuie la proposition de son secrétaire :

Et cette motion est votée à l'unanimité.

Monsieur le président du comité, l'hon. Thomas Chapais, suggère qu'une médaille commémorative du troisième centenaire de la fondation de Québec soit frappée par le gouvernement de la province de Québec.

Le Rév. F. G. Scott propose, secondé par M. l'abbé Amédée Gosselin, qu'une résolution soit édictée à cet effet et que copie officielle en soit transmise à l'hon. Lomer Gouin, premier ministre.

Adopté à l'unanimité.

M. Ernest Myrand rappelle à l'attention des membres du comité le fait historique suivant :

La capitulation de Québec (18 septembre 1759), deux cartouches portant l'Écu de France sculptés en bois de chêne placés aux portes (Saint-Jean et Saint-Louis) de la ville, furent enlevés et transportés en Angleterre.

Le premier fut offert par le gouverneur Murray, au Conseil Municipal de la cité d'Hastings, dont il était juré, et se trouve aujourd'hui dans la salle des délibérations à l'Hôtel de Ville. Le second cartouche est actuellement au "Royal Naval College" de Portsmouth. Au-dessous du cartouche portant l'Écu de France, on lit l'inscription suivante gravée sur un médaillon placé au centre d'une panoplie d'armes et de drapeaux :

"This trophy was taken down from the gates of Quebec. That place was conquered, on the 18th of September 1759, by the perseverance and conduct of Vice-Amiral Saunders and Brigadier General Wolfe, seconded by the bravery and continued ardour of the fleet and army under their respective commands."

Son Honneur le maire de Québec ne devrait-il pas être respectueusement prié d'entrer officiellement en pourparlers avec ses collègues les honorables maires d'Hastings et de Portsmouth et leur proposer de restituer à notre ville à titre de gracieuseté civique et à l'occasion du troisième centenaire de sa fondation, les deux cartouches historiques enlevés de ses murs, à la conquête du pays.

Ces "armes de France" seraient des trésors archéologiques, deviendraient alors l'une des plus précieuses acquisitions de notre futur "Musée National" du Canada.

Sir James Macpherson LeMoine, membre du comité, qu'une légère indisposition retenait, a été excusé. Le 27 décembre dernier, avait eu la gracieuseté d'envoyer à ses collègues du comité d'histoire et d'archéologie une photographie de cet Écu de France déposé à Portsmouth, photographie qu'il avait, pour l'occasion de sa séance, détachée de son magnifique album d'antiquités canadiennes.

À l'appui de la proposition émise par le secrétaire du comité, M. G. M. Fairchild suggère que Son Honneur le maire de Québec s'abouche avec les autorités du ministère de Guerre, à Londres, pour rentrer en possession du "Plan en relief de la ville de Québec, en 1800", une merveille de patience, de travail et d'ingéniosité, l'œuvre de l'ingénieur royal canadien, français, Jean-Baptiste Dubouger, plan qui se trouve aujourd'hui déposé à l'arsenal de la marine, à Woolwich.

La motion de M. G. M. Fairchild, secondé par M. P. B. Casgrain, appuyant la proposition de M. Ern. Myrand, est adoptée à l'unanimité.

sance et de sa mort, la nature des services rendus au pays, et l'action d'éclat qui lui a mérité l'honneur d'être immortel dans la mémoire de ses compatriotes.

S'il s'agit d'un fait d'armes, la plaquette historique, les résumés brièvement, en précisera l'époque avec une date et un millésime, et nommera ceux-là des braves qui auront le plus contribué à la victoire.

Ce projet aura pour double résultat de donner à ces hommages posthumes leur véritable valeur et de travailler en même temps à l'éducation populaire.

La proposition de l'hon. M. Chapais est adoptée unanimement et le comité procède à la formation du sous-comité spécialement chargé de l'exécution des plaquettes historiques. Ce sous-comité se compose de M. l'abbé Amédée Gosselin, et de MM. N. E. Dionne, G. M. Fairchild, Ernest Gagnon et Philéas Gagnon. Le sous-comité se réserve le droit de s'adjoindre tels autres membres qu'il jugera à propos de choisir comme ses collaborateurs.

M. H. J. B. Chouinard soumet alors à l'étude du comité son plan de grand spectacle historique que donnera la procession solennelle du 3 juillet 1908 : procession composée de vingt corps d'autorités et de vingt groupes de marche, sans compter les innombrables sociétés de Saint-Jean-Baptiste, de St-Georges, de St-Patrice et de St-André, militaires, universitaires, artisans, corps de métiers, etc., etc., entrant dans la composition de l'immense cortège.

Y'a l'importance et la complexité du projet de M. H. J. B. Chouinard, le comité d'histoire et d'archéologie, après quelques observations générales, remet à une séance ultérieure, l'étude détaillée, item par item, de ce vaste programme.

Et la séance est levée.

ERNEST MYRAND, Secrétaire.

UN MESSAGE DE SAISON

Un journal de Londres, le "Canada", publie quelques articles du nouvel an signés par les premiers ministres des différentes provinces et des canadiens distingués.

Dans ce recueil de souhaits et vœux cordiaux, la place d'honneur est donnée à la lettre de notre premier ministre, l'hon. M. Gouin, et la presse anglaise l'a reproduite et commentée avec un plaisir marqué.

M. Gouin n'a rien dit qui put froisser les autres provinces, mais il a mis en relief les ressources de la province de Québec, il en a indiqué les avantages et les richesses encore inexploitées.

Pendant longtemps et même encore un peu aujourd'hui, l'Angleterre était sous l'impression que les principales industries de la province étaient la fabrication du sucre d'érable et la confection des raquettes. On admet volontiers qu'il pousse du bois chez nous, mais c'est encore là une industrie de l'hiver, et la population des Îles Britanniques croit encore que nous avons juste assez de printemps, d'été et d'automne pour faire nos provisions et nous préparer aux tempêtes de neige.

Jusqu'à présent, c'est l'ouest canadien qui a eu toute la réclame. Nos agents d'immigration ont dirigé dans les nouvelles provinces des centaines de mille émigrés, avec raison, sans doute, car l'ouest canadien est une terre bénié quand le combustible n'y est point trop rare.

Dans cette course enlevée vers l'Alberta et la Saskatchewan, les émigrés ont à peine le temps de jeter un coup d'oeil en passant sur la province de Québec. Ils ne se doutent pas qu'il y a, sur les deux rives du St-Laurent, et là y a de la terre, du bois pour subvenir aux besoins de millions d'habitants, des pouvoirs d'eau pour activer des milliers d'industries.

Tel est le plaidoyer de notre premier ministre en faveur de sa province, et ce sont les raisons qu'il donne en invitant nos cousins d'Angleterre à venir s'établir chez nous. Ce message instructif et cordial aura, nous l'espérons, l'effet de tourner l'attention populaire sur Québec, et soit dit sans nous vanter, nous pouvons affronter sans discrédit les inspections les plus rigoureuses de nos territoires et de nos ressources.

On a souvent prédit qu'avant cinquante ans, la province de Québec serait le centre industriel du Canada ; tout annonce que cette prédiction est juste. L'invitation de M. Gouin vient donc au bon moment.

C'est le temps de prendre des terres et de s'établir chez nous, et que les nouveaux colons soient anglais, écossais ou irlandais, peu importe. Notre désir est qu'ils soient de bons colons et qu'ils nous aident à faire notre province grande et prospère.

LE FROMAGE CANADIEN

Nous ne pouvons passer sous silence la haute appréciation du fromage canadien, faite par la Commission du tarif de Chamberlain, lors de ses dernières séances. Les cultivateurs et importateurs anglais, invités à donner leur témoignage devant cette Commission, ont, tous, dans leurs déclarations analysées et classées, vanté la qualité supérieure du fromage canadien.

C'est grâce à son excellence qu'il a pris, peu à peu, sur le marché anglais, la position prépondérante qu'il y occupe, après avoir reculé les fromages des autres pays, entre autres celui des États-Unis.

Ce témoignage est certainement d'une grande valeur pour nos fromagers. Il indique quel progrès immense nous avons fait dans l'industrie laitière. C'est aussi un hommage aux efforts éclairés de nos gouvernements, d'Ottawa et de Québec, pour l'amélioration des produits laitiers. Les expériences et les conseils multipliés et répétés à profusion dans le pays, par les officiers des fermes expérimentales et les conférenciers agricoles, sur le choix des vaches, leur entretien, les

pâturages, l'eau, les soins à donner au lait ; les modes de fabrication, de maturation, de transport, l'adoption des chambres et chars frigorifiques, etc., tout cela a contribué à améliorer le beurre et le fromage au point où nous le voyons, et à lui donner la primauté sur les marchés étrangers.

La commission de M. Chamberlain a proposé de taxer le fromage, le beurre, les oeufs, tous les produits de la ferme, en général, venant de l'étranger, accordant cependant une préférence aux produits coloniaux, sous le prétexte ou la raison que les cultivateurs anglais ne peuvent supporter la concurrence, et des pays étrangers et des colonies. Pour ce qui est du beurre et du fromage, en particulier, celui d'Angleterre est de qualité absolument supérieure, et cependant, le beurre et le fromage canadiens leur font, au dire de Chamberlain, une concurrence fatale. Enregistrons, en passant, ces bons témoignages, pour l'encouragement de notre industrie laitière.

NOTULES

Peut-être la Californie se sent-elle de taille à indemniser les États-Unis de la perte des Philippines.

Le Shah de Perse laisse 600 veuves pour pleurer son trépas. Elles ont toutes prises le deuil, et la porte du harem est fermée.

Une femme sur deux cents, dans les Indes, colonie anglaise, sait lire. Il serait à souhaiter que celles qui savent lire, dans des pays plus avancés, se livrent à des lectures moins frivoles et plus honnêtes.

Les journaux conservateurs de la Colombie Anglaise accusent les Canadiens-français de la province de Québec de vouloir s'emparer du gouvernement de la Colombie Anglaise. Quand on vous dit qu'ils sont impayables, les journaux conservateurs.

Parlant de la visite du roi Édouard au Canada, les journaux américains invitent cordialement le roi d'Angleterre à prolonger son voyage de l'autre côté de la ligne 45me, afin de rendre visite au président. Mais pourquoi le président Roosevelt ne viendrait-il pas d'abord rencontrer le roi d'Angleterre à Québec ?

Tout le monde a remarqué, dit un député des plus distingués de l'Ouest, que les journaux conservateurs les plus infuents, comme la "Gazette" de Montréal, le "Hamilton Spectator", l'"Ottawa Citizen", la "London Free Press" ne citent presque jamais, au point du tout le "Mail and Empire". Par contre, nous avons dans cette ville, un journal du nom de "Quebec Chronicle", qui ne manque jamais de reproduire les plus stupides élocutions du "Mail", celles, entre autres, qui calomnient le plus odieusement les Canadiens-français.

Le gouverneur de l'Etat de la Californie, dans son message à la Législature, ne veut pas reconnaître que le traité passé entre le Japon et les États-Unis, accorde aux Japonais le droit de faire instruire leurs enfants dans les écoles publiques de l'Etat. En conséquence, l'expulsion des enfants Japonais des écoles publiques de San Francisco a été parfaitement légitime et légale, d'après lui, et personne ne peut forcer les autorités scolaires à les recevoir, si ce n'est la Californie elle-même, ce qu'elle ne semble pas disposée à faire. En conséquence, l'imbroglio Japonais-Américain-Californien ne pourra donc être résolu que par l'abandon, fait par les Japonais, de leurs prétentions antérieures, à faire reconnaître à leurs enfants une nature égale à celle des petits américains. Gare aux Philippines !

Rhumatisme
Guérison radicale garantie par le REMÈDE D'ALBER.
30 ans de succès. Si la bonté, l'efficacité, l'efficacité sur demande, "E. ALBER" & Co, P. O. B. 539, Montréal, Canada.

SALLE LOVOLA
(35, rue d'Auteuil)

JEUDI, 17 COURANT,
M. C. J. MAGNAN,

Directeur de l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE donnera une conférence, sous les auspices de l'Association Catholique de la Jeunesse.

— SUJET —
Une grande figure catholique au XIXème siècle

Il y aura en outre musique de déclamation.

Entrée gratuite sur présentation d'une carte personnelle.

POUR LES RECEPTIONS
d'enfants, les chaires de tous genres, etc. le local le plus convenable est la salle du café de l'Auditorium (1er étage).

Les prix demandés pour la location, sont très raisonnables, et le service est parfait.

S'adresser à P. W. DUGAL, Sur les lieux pour toutes autres informations.

F. SIMARD & Cie

Notre grande vente

DE

LINGERIE BLANCHE

COMMENCEE LUNDI

A REMPORTE UN SUCCES MONSTRE

LANNONCE longtemps attendue de cette grande vente de lingerie blanche, a créé une véritable sensation parmi le public acheteur, et depuis son ouverture jusqu'à aujourd'hui la foule n'a cessé d'encombrer le magasin afin de profiter des avantages que cette vente — c'est reconnu — offre chaque année.

C'est le temps pour vous de connaître ce que des centaines et des centaines de personnes connaissent, c'est-à-dire qu'une vente de lingerie chez F. SIMARD & Cie est un événement de la plus haute importance, du côté de l'économie, et impossible d'être répétée ailleurs.

Dans cette vente est offerte une ligne complète d'Echantillons de Manufacturiers

Ayant servi pour prendre les commandes du printemps, mais qui quoiqu'il en soit encore en parfait ordre, fraîche et propre, vous est tout de même offerte à une réduction de 25 à 50 p. c.

Robes de nuit depuis 50c.	Jupons depuis 50c.
Pantalons depuis 25c.	Peignoirs depuis 50c.
Robes d'enfants depuis 40c.	Jupons pour enfants depuis 20c.
Robes de nuit depuis 30c.	Pantalons d'enfants depuis 15c.

Casque Corsés pour dames de 25c à \$3.50.

Les Nouvelles MATINEES BLANCHES

POUR 1907

Modèles uniques, et des plus élégants que vous puissiez voir pour la saison prochaine, et à des prix que ne pourront certainement pas se répéter plus tard.

Matinées en Toile valant \$2.65 pour \$1.38.

Matinées en Lawn blanc garnies de broderies valant \$2.25 pour \$1.49.

Matinées en Lawn brodé et garnies d'insertion valant \$2.75 pour \$2.00.

Magnifiques Matinées en Toile brodée et ajourée valant au moins \$4.25 pour \$3.19.

CONTINUATION DE NOTRE PREMIERE VENTE

A ESCOMPTE DE JANVIER

Chapeaux Garnis, non garnis et Ornements de chapeaux, Costumes, Manteaux pour Dames, Bouses d'enfants,	50 %
Plumes et Ailes pour Chapeaux, Capelines pour Enfants, Robes de Chambre et kimono	33 1/3
Solies et Efflores à Robes Noires et de Couleurs, Dentelles, Garnitures et Echarpes, Parfums et articles en cuir, Habilllements et Parapluies pour garçons, Tweeds, Serges et Draps, Flanelles et Flanellettes importées, Robes en Dentelle et Pailletées, Collets, Ceintures et Boutons de Fantaisie, Matinées en Soie, en Dentelle et en Crêpe de Chine, Tapis, Peignoirs, Rugs et Linceuls, Rideaux, Portières, Poles et Couvrepieds, Broderie, Bas et Point à Voiles	25 %
Corsés, Gants et doublures pour robes, Toutes unies et de fantaisie, Cotons unis et croisés, Serviettes et Toiles, Flanelles et Flanellettes Canadiennes	15 %

F. SIMARD & Cie

142 Rue St-Joseph. St-Roch, Québec.

AVIS

ALLEZ CHEZ EUSEBE PICARD

FONDEUR ET FABRICANT DE POELES

35, RUE ST-JOSEPH

La chose la plus utile dans une maison est certainement le poêle, et est important surtout d'en avoir un qui cuit bien, tout les mets qu'une cuisinière habile sait préparer pour satisfaire l'appétit de chacun. Le poêle "Eusebe" est certainement celui qui vous donnera le plus de satisfaction. Cela est prouvé par l'augmentation des commandes que nous recevons pour ce poêle.

Le public trouvera d'ailleurs à notre magasin un assortiment complet de poeles dans différentes marques qui tous ont leurs avantages spéciaux, tels que : Le STERLING avec bouillotte, réchaud et thermomètre, Le PRINCE CRAWFORD avec réservoir, L'ENTREPRISE LEADER, L'ENTREPRISE IDEAL, PENN ESTHER avec bouillotte et réchaud, PLANE NICKLE.

ET AUSSI : Fournaies de tout genre telles que : HOT BLAST, Nos 14 et 16 ; CHARM OAK, Nos 8 et 19 ; MAGIS SCORCHER, Nos 14 et 16. Toutes de tout genre à prix modérés. DANE, Nos 23, 25 et 27. Poèles de cuisine et Poèles à pont, de seconde main, à grande réduction et remis à neuf.

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

